



Le bac pro 2026 sera corrigé seul, devant un ordinateur. Les copies seront toutes numérisées par les secrétariats d'examen et les profs seront convoqués pour corriger chez eux. Les modalités seront identiques que pour les bacs généraux et technologiques. Cette réforme n'est pas uniquement un changement de support, du papier vers le numérique. Pour le lycée pro, c'est un bouleversement de notre pratique professionnelle.

CORRECTION DÉMATÉRIALISÉE DU BAC PRO EN LETTRES - HISTOIRE-GÉO

CHACUN·E CHEZ SOI DEVANT SON ORDINATEUR

Attaquer le collectif

Jusqu'à maintenant, nous étions réuni·es pour corriger dans des espaces collectifs. Une salle correspondait à un jury et nous tentions d'harmoniser nos corrections. Cette pratique collective était l'occasion d'échanger entre nous sur des copies, d'affiner notre réflexion sur l'évaluation, les attendus, de mettre en place des doubles corrections... Il s'agissait donc d'un temps de pratique réflexive et de formation même si cela n'était pas formalisé de la sorte. De plus au-delà de la correction du bac en tant que telle, nous échangions sur nos cours, nos difficultés, nos projets. Et bien entendu c'était aussi une opportunité pour parler de nos métiers, des réformes imposées... Au final, les corrections du bac étaient une occasion annuelle de retrouver les collègues du département.

Avec les nouvelles modalités de correction du bac pro, c'est donc une attaque supplémentaire pour

détruire notre collectif professionnel déjà mis à mal par la réduction des formations et le développement massif des formations en distanciel.

Une communication sous le signe du mépris



L'information sur cette réforme dans la correction du bac pro circule de manière plus ou moins informelle.

Ici, c'est une équipe de direction qui informe que les copies seront numérisées (sans avoir plus de détails sur les conséquences). Là, ce sont des inspecteur·rices qui informent les profs d'un établissement que les corrections se feront via une plate-forme en ligne ; quand d'autres inspecteur·rices affirment n'avoir aucune information sur un changement des modalités de correction. Des profs en parlent sur des groupes facebook... C'est comme cela que l'information a circulé entre enseignant·es. En revanche, aucune communication officielle n'annonce ce bouleversement dans nos pratiques.

Alors, bien évidemment, les enseignant·es n'ont jamais été associé·es ou consulté·es : Obéis et tais-toi !

Le flou de communication est tel qu'aujourd'hui nous n'avons connaissance de cela que pour les épreuves de lettres-histoire. Mais qu'en est-il pour les autres épreuves qui ne sont pas en CCF ?

Des conditions de correction aléatoires

Les copies numérisées seront donc certainement corrigées via la plate-forme en ligne Santorin. Nous devrons nous connecter avec nos propres outils informatiques pour corriger les copies qui nous seront attribuées. Un délai de plusieurs jours nous sera donné pour réaliser ce travail et rentrer les notes. Cette mission se fera courant mai et/ou début juin alors que nous aurons cours dans le cadre du parcours Y ou avec les classes qui ne seront pas en PFMP.

Aujourd'hui aucun cadre n'a été fixé quant à l'organisation des corrections et cela sera certainement laissé à l'initiative des chef·fes d'établissement comme c'est le cas pour les BTS. Donc certain·es seront déchargé·es de leurs heures de cours pendant 2-3 jours, d'autres auront peut-être une semaine sans cours et d'autres encore devront assurer toutes leurs heures de cours et corrigent les copies de bac le soir, chez eux, après leur journée de cours. Il en va de même pour les conditions matérielles de correction : seul·e chez soi ou dans une salle informatique mise à disposition par le lycée ? Il n'est pas acceptable que les

enseignant·es soient laissé·es seul·es face à leur direction pour négocier des conditions dignes de correction. Les conditions de correction vont fortement varier d'un endroit à l'autre, or ces conditions ont forcément un impact sur les corrections.

Cette transformation des conditions de correction du bac pro est un élément de plus dans la détérioration de nos conditions de travail et un symbole supplémentaire du mépris de l'institution envers les personnels.

Nous voulons défendre le collectif contre l'individualisation voulue par la hiérarchie. Cela passe par exemple par :

- ★ le maintien des corrections organisées de manière collective ;
- ★ le développement des formations en présentiel au détriment des formations en visio ;
- ★ le développement de rencontres entre enseignant·es pour favoriser les échanges de pratiques ;
- ★ la prise en compte de temps de concertation au sein des établissements.



RECEVEZ UN NUMÉRO GRATUIT DE LA MAUVAISE HERBE, REVUE DE LA CNT ÉDUCATION

Merci de remplir ce formulaire et de nous le renvoyer pour recevoir gratuitement le prochain numéro.

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal et ville :

La Mauvaise herbe, CNT-FTE, 33 rue des Vignoles, 75 020 Paris